



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**Sondage Léger sur les préférences des familles
en termes de services de garde éducatifs à la petite enfance
CPE = 49 %, maternelle 4 ans = 19 %**

Québec, le 12 février 2019 — Un sondage Léger réalisé pour le compte de l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPÉ) démontre que le CPE demeure le choix de prédilection d'une proportion significative de parents. À coût et accès égal, 49 % des parents disent préférer le CPE pour leur enfant de 4 ans, contre 19 % qui affirment préférer la maternelle pour les 4 ans.

Cette préférence s'exprime aussi pour les enfants âgés entre 1 et 3 ans : cinquante et un pour cent (51 %) des parents préfèrent le CPE à tous les autres types de services éducatifs pour leur enfant âgé entre 1 et 3 ans.

Qualité

Soulignons par ailleurs que 51 % des parents considèrent que le CPE représente ou incarne le mieux la qualité, contre 6 % pour les maternelles 4 ans.

Pour voir un résumé des résultats du sondage des préférences en terme de services de garde éducatifs à l'enfance, [cliquez ici](#).

Citations

« Le gouvernement doit prendre acte de ces résultats, a affirmé Geneviève Bélisle, directrice générale de l'AQCPÉ. Il s'appuie sur la liberté de choix des parents pour justifier sa décision d'offrir la maternelle 4 ans partout sur le territoire, de façon universelle. Or, ce choix ne pourra s'exercer si on ne poursuit pas le développement du réseau des CPE. On constate des résultats du sondage que le seul obstacle à la fréquentation d'un CPE est le manque de places », a ajouté Geneviève Bélisle.

« Comme le premier ministre, nous ressentons l'urgence d'agir pour assurer la réussite de tous les enfants, a renchéri Geneviève Bélisle. Mais on ne doit pas confondre l'objectif et le moyen. Les CPE ont fait leurs preuves. Les parents le reconnaissent et ils veulent en majorité y envoyer leurs enfants. On demande au premier ministre de reconnaître que le mur à mur n'est pas la solution à privilégier ».

Importance de connaître le choix des familles

En l'absence de données fiables sur le choix des parents, l'AQCPÉ a pris l'initiative de commander ce sondage. Le gouvernement avait l'habitude de demander à l'Institut de la statistique du Québec de mener [l'Enquête sur l'utilisation, les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde](#) qui permettait de dresser un portrait de la proportion d'enfants qui fréquentent un service éducatif à la petite enfance et les types de milieux fréquentés. La dernière enquête remonte toutefois à 2009.

À propos de l'AQCPÉ

L'AQCE a pour mission d'exercer un leadership national sur l'ensemble des enjeux liés aux services éducatifs et de garde à l'enfance. Elle a initié la Commission et le Sommet sur l'éducation à la petite enfance, où la Déclaration pour la reconnaissance du droit de chaque enfant à une éducation de qualité dès la naissance a été adoptée par plus de 2500 personnes et 31 organisations représentant plus de 2 millions de citoyens.

L'AQCE est un réseau d'entreprises d'économie sociale représentant les intérêts de la majorité des centres de la petite enfance et bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial, partout au Québec.

- 30 -

Contact :

Marie-Claude Lemieux
Directrice, Affaires publiques et gouvernementales
(514) 268-1706
marie-claude.lemieux@aqcpe.com